

RÉUNION du CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE du 21 MARS 2008

Nombre de Conseillers

En exercice : 15

Présents : 13

Votants : 13

L'An deux mil huit

Le Vendredi 21 mars – dix neuf heures

Date convocation du Conseil Municipal : 17 mars 2008

Le Conseil Municipal de la Commune de LIGNY-LE-RIBAULT dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la Présidence de M. Gilles DURANT DES AULNOIS, Maire.

PRESENTS : M. Gilles LANDRÉ de la SAUGERIE, Mme Michèle CORMERY, M. Dominique DURANT des AULNOIS, Mme Claire GAUFROY-MINIERE, Mme Brigitte VANDEVILLE, M. Patrick LEBEL, M. Olivier GRUGIER, M. Laurent MULOT, M. Stéphane SABATIER, M. Bertrand BOISMOREAU, M. Eric COQUERY, Mme Virginie VEIRIER-MELIN, Mme Diane NAUDIN – **Conseillers Municipaux.**

ABSENTS EXCUSES : M. Stéphane GASTAT (pouvoir donné à M. Eric COQUERY), M. Jean-Marie THEFFO (pouvoir donné à Mme Claire GAUFROY-MINIERE).

Conformément à l'Article L.2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur Olivier Grugier est élu secrétaire.

-- oOo --

ELECTIONS du MAIRE

Monsieur le Président rappelle l'objet de la séance qui est l'élection du Maire. Après un appel de candidatures, il est procédé au vote.

Chaque conseiller municipal, après l'appel de son nom, et être passé dans l'isoloir, a déposé son bulletin de vote sous enveloppe, dans l'urne.

Après dépouillement, le résultat est le suivant :

- | | |
|--|----|
| - Nombre de bulletins : | 15 |
| - Nombre de bulletins blancs ou nuls : | 5 |
| - Suffrages exprimés : | 10 |
| - Majorité absolue : | 6 |

Monsieur Gilles LANDRÉ de la SAUGERIE a obtenu DIX voix (10).

Monsieur Gilles LANDRÉ de la SAUGERIE ayant obtenu la majorité absolue est proclamé MAIRE.

Monsieur DURANT des AULNOIS s'étant retiré, la Présidence de la séance est assurée par Monsieur Landré de la Saugerie, élu maire.

ELECTIONS des QUATRE ADJOINTS

Vu le Code des collectivités territoriales, notamment les articles L.2122-1 à L.2122-17,

Monsieur Gilles LANDRÉ de la SAUGERIE, Maire, rappelle que les Adjointes prennent rang dans l'ordre de leur nomination et il convient par conséquent de commencer par l'élection du premier adjoint.

Après un appel de candidature, il est procédé au déroulement du vote.

Election du PREMIER ADJOINT

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- Nombre de bulletins :	15
- Nombre de bulletins blancs ou nuls :	0
- Suffrages exprimés :	15
- Majorité absolue :	8

Monsieur Patrick LEBEL a obtenu QUINZE voix (15).

Monsieur Patrick LEBEL ayant obtenu la majorité absolue est proclamé PREMIER ADJOINT au MAIRE.

Election du DEUXIEME ADJOINT

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- Nombre de bulletins :	15
- Nombre de bulletins blancs ou nuls :	1
- Suffrages exprimés :	14
- Majorité absolue :	8

Madame Michèle CORMERY a obtenu QUATORZE voix (14).

Madame Michèle CORMERY ayant obtenu la majorité absolue est proclamée DEUXIEME ADJOINT au MAIRE.

Election du TROISIEME ADJOINT

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- Nombre de bulletins :	15
- Nombre de bulletins blancs ou nuls :	1
- Suffrages exprimés :	14
- Majorité absolue :	8

Monsieur Laurent MULOT a obtenu QUATORZE voix (14).

Monsieur Laurent MULO ayant obtenu la majorité absolue est proclamé TROISIEME ADJOINT au MAIRE.

Election du QUATRIEME ADJOINT

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- Nombre de bulletins : 15
- Nombre de bulletins blancs ou nuls : 10
- Suffrages exprimés : 5
- Majorité absolue : 3

Monsieur Olivier GRUGIER a obtenu CINQ voix (5).

Monsieur Olivier GRUGIER ayant obtenu la majorité absolue est proclamé QUATRIEME ADJOINT au MAIRE.

COMMUNAUTÉ de COMMUNES de la FERTÉ-SAINT-AUBIN – ELECTIONS des DÉLÉGUÉS TITULAIRES et SUPPLÉANTS

Le Conseil Municipal nomme :

- Délégués titulaires :

- * M. Gilles LANDRÉ de la SAUGERIE
- * Mme Michèle CORMERY
- * M. Laurent MULOT

- Délégués suppléants :

- * Mme Claire GAUFROY-MINIÈRE
- * Mme Brigitte VANDEVILLE
- * Mme Virginie VEIRIER-MELIN

S.M.I.R.T.O.M. de Beaugency (Syndicat Mixte Intercommunal pour le Ramassage et le Traitement des Ordures Ménagères) – ELECTIONS des DÉLÉGUÉS TITULAIRES et SUPPLÉANTS

Le Conseil Municipal nomme :

- Délégués titulaires :

- * M. Gilles LANDRÉ de la SAUGERIE
- * M. Laurent MULOT

- Délégués suppléants :

- * M. Olivier GRUGIER
- * M. Bertrand BOISMOREAU

SYNDICAT du COSSON – ELECTIONS des DÉLÉGUÉS TITULAIRES et SUPPLÉANTS

Le Conseil Municipal nomme :

- Délégués titulaires :

- * M. Patrick LEBEL
- * M. Stéphane SABATIER

- Délégués suppléants :

- * M. Laurent MULOT
- * M. Stéphane GASTAT

PAYS SOLOGNE VAL SUD – ELECTIONS des DÉLÉGUÉS TITULAIRES et SUPPLÉANTS

Le Conseil Municipal nomme :

- Délégués titulaires :

- * M. Gilles LANDRÉ de la SAUGERIE
- * M. Patrick LEBEL

- Délégués suppléants :

- * M. Dominique DURANT des AULNOIS
- * M. Eric COQUERY

INDEMNITÉS de FONCTION des TITULAIRES de MANDATS LOCAUX - MAIRE et ADJOINTS

Après avoir entendu les explications de M. le Maire,

le Conseil Municipal décide la reconduction de la répartition des taux applicables pour le calcul des indemnités de fonction des Elus locaux (Maire et Adjoint) à compter de leur prise de fonction le 22 mars 2008, à savoir :

- Pour le Maire	18 %
- Pour le 1er Adjoint	14 %
- Pour le 2ème Adjoint	8 %
- Pour le 3ème Adjoint	8 %
- Pour le 4ème Adjoint	8 %

**Monsieur le Maire fixe la prochaine réunion du Conseil Municipal au
vendredi 4 avril 2008 – 19 heures à la salle du Conseil de la Mairie.**

La séance est levée à 21 h.35. Tous les Membres présents ont signé le présent procès-verbal.